

Mise au point d'un procédé de traitement de l'apatite

Le Centre de recherche minérale (CRM) du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources a terminé récemment des essais de traitement de l'apatite qui est un phosphate de chaux.

Les travaux ont duré deux ans; ils ont été effectués d'abord au laboratoire du CRM à Québec puis à l'usine pilote sur le carreau de la mine. Ils ont été menés sous la direction de M. Charles Olivier.

A la mine de Saint-Honoré, la société d'État québécoise Niobec exploite le niobium (colombium), métal auquel est associé dans sa gangue de l'apatite.

L'agriculture consomme beaucoup de phosphates pour engraisser les sols. C'est pourquoi le CRM a eu l'idée de récupérer l'apatite au lieu de la rejeter.

Le procédé de traitement est-il au point? M. Roland Le Houiller, directeur du Service "recherche et développement" au CRM, a déclaré que le traitement était au point, mais qu'il y avait "toujours place pour de l'amélioration".

Psychiatres voyageurs au Québec

Si les maladies mentales sont aussi fréquentes à la campagne qu'en ville, l'accès au traitement n'y est malheureusement pas aussi répandu car peu de psychiatres sont prêts à exercer dans des régions aussi éloignées des grands centres que l'est l'Abitibi-Témiscamingue, par exemple.

Mais, au cours des deux dernières années, les choses ont changé pour cette région du Québec, et cela grâce à un programme mis sur pied par le département de psychiatrie de l'Université McGill à Montréal. Comme l'a précisé récemment le docteur Maurice Dongier, directeur du département: "Nous recrutons nos psychiatres au centre hospitalier Royal Victoria et à l'Hôpital de Montréal pour enfants, et nous les envoyons par avion, une fois toutes les deux semaines, dans des hôpitaux de l'Abitibi-Témiscamingue." Au cours de leur séjour, les psychiatres voient des malades et font de l'enseignement auprès des professionnels de la santé de l'endroit. Ils participent également à des recherches sur les soins de la santé, dont une étude comparative des facteurs de *stress* en milieu urbain et rural.

Une volière sans grillage

Dans une ferme des environs de London (Ontario), l'on peut admirer l'une des plus importantes collections d'oiseaux rares d'Amérique du Nord.

M. Jack Griffin, cultivateur à la retraite, a fait de sa ferme de 160 hectares, l'habitat de milliers d'oiseaux auxquels il consacre presque tout son temps.

"Plus l'environnement est sauvage, plus on a de succès avec les oiseaux", déclare-t-il. Plus de 23 types d'oiseaux de sa collection appartiennent à des espèces menacées d'extinction.

M. Griffin, qui est membre de l'Association canadienne du gibier et des faisans, a des volailles, des oiseaux aquatiques, des tourterelles et 42 types de faisans, dont l'origine orientale remonte à plusieurs siècles. Plusieurs de ces oiseaux furent découverts en Orient par les Britanniques.

L'été dernier, M. Griffin a gagné plusieurs prix à l'Exposition de Toronto où il présentait 40 variétés d'oiseaux.

Tourterelle rare

Un de ses oiseaux les plus rares est la tourterelle de montagne, appelée aussi tourterelle-sorcière. Son nom lui vient de son cri étrange. "Quand les Espagnols sont venus pour la première fois à la Barbade, ils ont entendu ce son terrifiant venant de la montagne, explique M. Griffin. Quand ils ont interrogé les indigènes à ce sujet, on leur a dit que ces sons étranges étaient poussés par les sorcières".

M. Griffin passe presque toute la matinée à nourrir ses oiseaux. Il utilise près de deux tonnes de nourriture par mois, en plus du maïs qu'il cultive lui-même.

Il doit avoir un permis fédéral pour garder des oiseaux migrateurs. Parmi ses oiseaux se trouvent 20 variétés d'oies du Canada, y compris les plus grandes oies blanches qui font leur nid dans l'Arctique. Il possède également plusieurs oies de Sibérie, à poitrine rouge. Chacune de ces oies est assurée pour la somme de \$1 000.

Un époux ne peut témoigner contre son conjoint, a décidé la Cour suprême du Canada, confirmant ainsi un vieux principe juridique du droit coutumier qui tend à préserver l'harmonie dans les ménages et qui est confirmé dans la loi canadienne de la preuve.

Nouveau procédé non polluant de fabrication du papier

Une société canadienne affirme avoir mis au point un procédé de fabrication du papier journal qui élimine la principale source de pollution des eaux.

Selon un porte-parole de l'Ontario Paper Co. Ltd. de St. Catharines (Ontario), ce nouveau procédé, baptisé Opco, permet de produire à partir de cinq arbres la même quantité de fibre que l'on obtient à partir de neuf arbres au moyen des techniques conventionnelles impliquant la fabrication de pâte chimique.

Les chercheurs et techniciens de l'Ontario Paper ont mis au point ce procédé afin d'éliminer le recours à de coûteux systèmes de récupération chimique pour satisfaire aux normes environnementales, de dire le directeur des relations publiques, M. A.J. Plosz.

Suivant les procédés conventionnels, le papier journal est fabriqué à partir de 75 p. cent de pâte de bois et de 25 p. cent de pâte chimique. La pâte de bois est obtenue en soumettant les billots à l'action de meules de défibrage.

Le coroner ne chôme pas

En 1979, les coroners ont été appelés à ouvrir des dossiers sur 5 897 cas de morts violentes ou naturelles au Québec, contre 6 088 l'année précédente, lit-on dans une nouvelle de la Presse canadienne publiée dans *Le Devoir*.

Au cours de l'année 1979, il y a eu 428 enquêtes du coroner, par rapport à 443 l'année précédente, tandis que le nombre des cas de recherche s'est élevé à 5 469 contre 5 645 en 1978.

Le nombre des verdicts de morts accidentelles est passé de 2 235 en 1978 à 2 452 en 1979, le nombre des verdicts de meurtre, de 258 à 271, tandis que les verdicts de suicide ont régressé de 1 007 à 922.

Les accidents de la circulation viennent en tête parmi les causes de décès accidentels avec un total de 1 359 verdicts, suivis des noyades (305), des accidents avec des véhicules autres que des véhicules automobiles (171), des décès attribuables à l'asphyxie (77) et des accidents de travail (77) également.

Les données ci-dessus sont tirées du rapport annuel du ministère de la Justice du Québec.